

Le point de VUE

Bulletin municipal

N° 46

Juin 2018

p. 3

Le mot du maire

Vie municipale p. 11

Bibliothèque

la Pause lecture

Vie associative p. 18

UNC-AFN :

Roger Colin Médaille





● Mairie de Vue
3 place Sainte-Anne · 44640 Vue
Tél. 02 40 64 28 34
Fax 02 40 64 15 60
mairiedevue@wanadoo.fr
www.mairie-vue.fr

Directeur de la publication : Christophe Bocquet
Rédaction : mairie de Vue avec la participation
des associations et acteurs locaux
Composition - Impression : Le Sillon - Savenay
Imprimé avec des encres à base végétale
Tirage : 800 exemplaires
Dépôt légal : juin 2018



Sommaire

Mot du maire · p. 3

Vie municipale · p. 4

ÉTAT CIVIL
EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX
JARDINS FLEURIS
STATIONNEMENT DANS LA COMMUNE
JEU GRANDEUR NATURE
BIBLIOTHÈQUE LA PAUSE LECTURE
LA TRAVERSÉE DE VUE
FAUCHAGE RAISONNÉ

Vie pratique · p. 14

Vie scolaire · p. 16

ÉCOLE LE TENU
ÉCOLE SAINTE-ANNE
OGEÇ ÉCOLE SAINTE-ANNE

Vie associative · p. 18

UNC-AFN
COMITÉ DES FÊTES
FORME ET SANTÉ EN VUE
VUE SUR LE MARAIS

Infos diverses · p. 21

DON DU SANG
PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ
ATLANTIC'EAU

Interlude · p. 22

MOTS FLÉCHÉS ET SUDOKU
JARDINAGE

Agenda 2018 · p. 24

Veuzéennes, Veuzéens,

Les travaux d'aménagement de la première tranche de la Zone d'Aménagement Concerté de la Fontaine aux Bains ont commencé. L'ensemble des tranches de cette ZAC permettra d'accueillir 180 logements sur une période de 12 à 15 ans. Ce rythme de construction a été étudié pour permettre un apport de population compatible avec les capacités de la commune et en particulier les équipements scolaires (écoles et restaurant). La première tranche comporte un espace destiné à la construction d'équipements publics. Le périmètre de réflexion initial englobait la construction d'une salle de sport, d'une nouvelle salle municipale, d'un espace de convivialité équipé d'un bar et d'une salle plus petite destinée à des activités de type danse ou gymnastique. Une concertation avec l'ensemble des associations sportives ou non a permis d'affiner les besoins.



Grâce à ce travail, le programme précis a pu être établi avec l'aide du Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement et ce programme a fait l'objet d'un chiffrage. Ce travail de concertation a aussi permis de prioriser la réalisation de ces travaux en donnant la priorité à l'équipement sportif. L'étude de ce chiffrage et des subventions auxquelles la commune peut prétendre a conduit à revoir les objectifs à la baisse, en reportant la construction d'une nouvelle salle municipale à une date ultérieure. Le choix de l'architecte est en cours pour la réalisation du projet qui se limite donc maintenant à ce qui avait été identifié comme la priorité à savoir un gymnase, une salle adaptée pour la pratique de la danse ou de la gymnastique et un espace de convivialité.

Enfin, j'attire votre attention sur l'article de ce bulletin consacré à la bibliothèque qui est réouverte depuis quelques mois suite aux travaux de réparation du plafond.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Le Maire
Christophe BOCQUET

ÉTAT CIVIL

Fin 2017 – 1^{er} semestre 2018

Naissances

BRIEND Aïlys - 5 rue du Moulin	13 déc.
ARDOIS Kenzo - 3 Le Prépaud	7 jan.
PINSON Naomi - 26 route de Nantes	7 jan.
PEIGNET Thibault - 24C Les Rochettes	28 jan.
BOURGET Olivia - 10 La Pinellerie	10 avril

Décès

GANTIER Dominique - 1 Le Prépaud	24 fév.
BEGAUD Philomène - 37 route de Paimbœuf	7 mars
FERRE Gabrielle - 46 route de Paimbœuf	14 avril



PERMIS DE CONSTRUIRE

- PRIOU Sylvie - rue du Paradis - Transformation garage en habitation
- CAPITAO Ricardo - rue du Moulin - Maison individuelle
- BIDON Cédric - 27 rue de l'Oisilière - Extension maison
- DANIAUD Sylvain - 6 rue de la Tannerie - Extension maison
- BEAUFAY Maxime et COSSAIS Mélanie - Les Cendrières - Maison individuelle
- VENEREAU Anthony et PONTOIZEAU Delphine - La Blanchardais - Maison individuelle
- LE QUELLEC Fabien - Les Cendrières - Maison individuelle
- BEREZAY Tony - Les Cendrières - Maison individuelle
- LE ROUX Coralie - 34 La Rochette - Extension maison

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre sur le projet de réalisation d'un complexe sportif et salles de réception

Le Conseil Municipal, après délibération,
DÉCIDE la réalisation de la construction du complexe sportif comme finalisée en réunion de travail,
DÉCIDE le lancement de la consultation selon une procédure adaptée en vue de l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre.

Choix des entreprises pour les travaux « sas mairie »

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commission d'appel d'offres s'est réunie afin d'ouvrir les plis pour les travaux de réalisation d'un sas à la mairie. Le montant estimé est de 32 710,00 euros HT

Le Conseil Municipal, après délibération, DÉCIDE de retenir les entreprises ci-dessous pour réaliser les travaux d'un sas à la mairie.

		ESTIMATIONS HT	RÉUNION CAO DU 9 AVRIL 2018 RÉSULTATS (sans analyse)	MONTANTS RETENUS HT	ENTREPRISES CONSULTÉES	MONTANTS RETENUS HT
LOT 1	Gros œuvre	16 300,00 €	infructueux (aucune offre)		DOUAUD EVAÏN	5 955,46 €
LOT 2	Charpente métallique	4 040,00 €	infructueux offre irrecevable (irréaliste)		Alain ARDOIS	2 526,00 €
LOT 3	Couverture zinc	4 970,00 €	BARREAU - Vue	3 616,26 €		3 616,26 €
LOT 4	Menuiserie extérieures	7 400,00 €	infructueux (aucune offre)		ATLANTIQUE AUTOMATISME Océan	4 136,00 €
		32 710,00 €				16 233,72 €

Choix des entreprises pour les travaux « logement locatif route de Paimbœuf »

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition de la commission d'appel d'offres en ce qui concerne les travaux à réaliser sur le logement locatif situé route de Paimbœuf.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DÉCIDE de retenir les entreprises suivantes pour la réalisation des travaux sur le logement communal situé route de Paimbœuf.

ENTREPRISES RETENUES	PRIX HT	TVA	PRIX TTC
DOUBLAGE : Plaq'iso - Vue	3 605,64 €	10 %	3 966,20 €
PLOMBERIE : Gallais Éric - Sainte-Pazanne	2 883,00 €	10 %	3 171,30 €
ÉLECTRICITÉ : Burgaud - Sainte-Pazanne	4 447,50 €	10 %	4 892,25 €
MENUISERIE : Penard - Saint-Père-en-Retz	2 753,47 €	10 %	3 028,82 €
PEINTURE : Petitgas - Chaume-en-Retz	7 574,36 €	10 %	8 331,79 €
SOL : Gouy - Pornic	3 605,00 €	10 %	3 965,50 €
			27 355,86 €

Demande de fond de concours à la communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz

La communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz a décidé d'inscrire à l'ordre du jour du conseil communautaire du mois de juin, le versement d'un montant forfaitaire de 30 000,00 € au titre des « fonds de concours », aux communes de l'ex-communauté de communes Cœur Pays de Retz. Cette décision doit faire l'objet de délibérations concordantes, à la majorité simple, du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. En conséquence, le Conseil Municipal, après délibération,

APPROUVE la réalisation, en 2018, des opérations suivantes :

- réfection des sanitaires de l'école publique
- réfection d'un logement
- sas (accessibilité) à la mairie
- réfection des vitraux

SOLLICITE auprès de la communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, le versement du montant forfaitaire de 30 000,00 €, au titre des fonds de concours ;

APPROUVE le plan de financement suivant :

DÉPENSES HT		RECETTES	
Sanitaires école	32 200,00	Fonds de concours	30 000,00
SAS mairie	16 300,00	DETR	19 775,00
Réfection logement	24 900,00	Autofinancement	36 625,00
Réfection vitraux	13 000,00		
TOTAL	86 400,00	TOTAL	86 400,00

Vote des taux d'imposition 2018

Monsieur le Maire commente un tableau présentant les taux votés depuis 2013 :

	TAUX 2013	TAUX 2014	TAUX 2015	TAUX 2016	TAUX 2017	Taux moyens en 2016 au niveau	
						national	départemental
TH	19,73	19,73	20,03	20,28	20,28	24,38	28,93
FB	19,88	19,88	20,18	20,43	20,43	20,85	25,00
FNB	56,65	56,65	56,65	56,65	56,65	49,31	54,49

En tenant compte des bases d'imposition prévisionnelle 2018 émises par les services fiscaux, il fait part des produits attendus si les taux sont maintenus :

	BASES 2017	PRODUITS PERÇUS EN 2017	BASES 2018	PRODUITS A PERCEVOIR (sans augmentation des taux)
TH	1 056 031	214 360	1 085 000	220 038
TFB	777 446	158 251	800 200	163 481
TFNB	86 001	48 662	87 700	49 682
TOTAL DU PRODUIT FISCAL ATTENDU		421 683		433 201
DIFFÉRENCE EN FONCTION DES TAUX				+ 11 518

Les membres du Conseil échantent sur l'impact et les conséquences que pourrait engendrer une augmentation des taux sur les foyers.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, et après délibération,

DÉCIDE de maintenir les taux 2018 identiques à ceux

votés en 2017,

VOTE, pour l'année 2018, les taux d'imposition suivants :

- Taxe d'Habitation : 20,28 %
- Taxe sur le Foncier Bâti : 20,43 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 56,65 %

Approbation compte administratif « budget principal commune » - année 2017

VU le compte de gestion 2017 dressé par le receveur municipal et approuvé par le Conseil Municipal ;

En l'absence du Maire et sous la présidence de Monsieur Patrick Lehours, premier adjoint, le conseil municipal délibère sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Christophe Bocquet, Maire.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la somme de 704 879,70 euros, inscrite en recettes d'investis-

sement, correspond à une participation du Département pour des travaux connexes liés à la déviation. Ils vont faire l'objet d'une création de budget et d'un reversement du montant identique sur celui-ci.

Le Conseil Municipal, après délibération, APPROUVE, à l'unanimité, le compte administratif 2017 du budget principal conforme au compte de gestion et qui se résume ainsi :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL DES SECTIONS
DÉPENSES NETTES	858 418,58	287 447,33	1 145 865,91
RECETTES NETTES	1 098 355,44	858 443,01	1 956 798,45
RÉSULTAT 2017	239 936,86	570 995,68	810 932,54
RÉSULTAT 2016 REPORTÉ	+ 580 436,36	+ 361 110,98	941 547,34
RÉSULTAT CLÔTURE	+ 820 373,22	+ 932 106,66	+ 1 752 479,88

Vote du budget primitif 2018

VU le projet de budget primitif 2018 présenté par le Maire;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, PRÉCISE que le budget primitif 2018 sera voté au niveau du chapitre, tant en fonctionnement qu'en

investissement,

VOTE le budget primitif 2018 qui s'équilibre, dans les deux sections, en recettes comme en dépenses à :

- En fonctionnement : 1 645 784,18 €
- En investissement : 1 208 815,70 €

Demande de subvention dans le cadre du contrat territoires-région (CTR) - construction d'un complexe sportif et salles de réception

Monsieur le Maire rappelle qu'en avril 2017, la communauté d'agglomération Pornic Pays de Retz a adopté la répartition de l'enveloppe du CTR 2017-2020 (3 153 000,00 €) entre l'EPCI et les communes. La répartition de la somme allouée aux communes donne un montant de 218 138,00 euros attribué à la commune de Vue.

Afin que le dossier puisse être étudié à la prochaine CP régionale pour la validation du projet, le Maire propose à l'assemblée de délibérer pour la demande de subvention CTR.

Le Conseil Municipal, après délibération, APPROUVE le projet de construction d'un « complexe sportif et salles de réception » ;

SOLLICITE, dans le cadre du CTR 2017-2020, une subvention régionale de 218 138,00 € au titre de cette même opération ;

APPROUVE le plan de financement suivant :

- Dépenses : 2 800 000,00 € HT
- Recettes (subvention CTR) : 218 138,00 € HT
- Autofinancement et autres subventions : 2 581 862,00 € HT

Convention de forfait communal école privée

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la délibération en date du 14 novembre 2017 autorisant le Maire à signer une convention de forfait communal 2018-2021 avec l'école privée Sainte-Anne doit être annulée et remplacée par une nouvelle convention approuvant un nouveau calcul des frais de fonctionnement de l'école publique.

Il explique que la modification porte essentiellement sur le calcul des sommes allouées car un ajustement a été réalisé en fonction des textes réglementaires.

Les montants révisés sont les suivants :

- 969,56 euros pour un élève en maternelle au lieu de 934,40 €
- 324,93 euros pour un élève en élémentaire au lieu de 292,44 €

ANNULE la délibération du 14 novembre 2017 autorisant le Maire à signer une convention de forfait communal 2018-2021 avec l'école privée Sainte-Anne ;

AUTORISE le Maire à signer une nouvelle convention avec l'école privée Sainte-Anne modifiant les montants stipulés ci-dessus.

Tarif salle municipale pour « les centenaires »

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une demande de mise à disposition de la salle municipale à l'occasion d'une fête organisée pour un centenaire originaire de la commune,

À cette occasion, il propose que soit mis en place une délibération spécifiant cette gratuité.

Un débat s'ouvre sur le sujet.

Le Conseil Municipal, après délibération,

DÉCIDE que toutes les personnes domiciliées à Vue et devant quitter la commune pour une maison de retraite continueront à bénéficier du tarif municipal « habitant de la commune » pour toutes locations de la salle municipale ;

DIT que cette décision est applicable à compter de cette présente délibération.

TARIFS COMMUNAUX 2018

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commission « finances » s'est réunie le 4 décembre dernier afin de préparer les tarifs communaux 2018.

Sur proposition de la commission Finances, le Conseil Municipal, après délibération,

DÉCIDE de fixer les tarifs communaux 2018 comme suit :

Tarifs 2018 logements locatifs et maison de la santé

		2016	2017	PROPOSITIONS 2018	VOTE 2018
LOGEMENTS LOCATIFS ET STOCKAGE	Bâtiment des Civelles	55,00	56,00	57,00	57,00
	19 route de Paimbœuf	380,66 + 24,00	380,66 + 24,00	Rénovation du logement en 2018	Rénovation du logement en 2018
	23 route de Paimbœuf	380,00 + 45,00	380,00 + 45,00	380,00 + 45,00	380,00 + 45,00
	4 rue Royale	426,00	426,00	432,00	432,00

		2016	2017	PROPOSITIONS 2018	VOTE 2018
LOCATIONS MAISON DE LA SANTÉ	Soin santé (ex-dentiste)	Fin de bail juin 2016	Mise à disposition gratuite à compter du 02/10/2017	0,00	0,00
	Soin santé (ex-médecin)	Fin de bail octobre 2016	Mise à disposition gratuite à compter du 02/10/2017	0,00	0,00
	Soin santé (infirmières)	Mise à disposition gratuite	Mise à disposition gratuite	0,00	0,00
	Infirmières et kinés	Début du bail octobre 2016	264,10	264,10	264,10
	kinés	408,50	408,50	408,50	408,50

Tarifs 2018 cantine et écoles

		ANNÉE 2015	ANNÉE 2016	ANNÉE 2017	PROPOSITIONS 2018	VOTE 2018
CANTINE	Prenant le repas	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50
	Ne prenant pas le repas	1,20	1,20	1,20	1,20	1,20
	Repas adulte	-	5,00	5,00	5,00	5,00

ÉCOLE PRIVÉE ET PUBLIQUE	Fournitures scolaires par élève et par an	41,60	42,00	42,60	43,20	43,20
	Spectacle Noël par élève de Vue	7,00	7,00	8,20	8,20	8,20
	Transport scolaire par an par élève de Vue	23,80	24,00	24,40	24,80	24,80

ÉCOLE PUBLIQUE	Manuels scolaires	541,00	541,00	549,00	557,00	557,00
	Frais de direction	157,00	157,00	159,00	161,00	161,00
	Projet école (2015-2018)	4500,00	383,00	389,00	395,00	395,00
	Abonnements revues	242,00	250,00	254,00	258,00	258,00
	Livres bibliothèques	554,00	554,00	562,00	570,00	570,00

ÉCOLE PRIVÉE	Enveloppe pour le fonctionnement	52000,00	50000,00	55000,00	50000,00	50000,00
--------------	----------------------------------	----------	----------	----------	----------	----------

Tarifs 2018 - voirie

	TARIFS 2017	PROPOSITIONS 2018	VOTE 2018
VOIRIE ACCÈS PARCELLE			
Pose de 3 buses (7,20 m)	Prise en charge par la commune		
La pose d'une ou plusieurs buses supplémentaires est à la charge du demandeur. Les travaux sont exécutés par la commune. Tarif au mètre linéaire + participation du coût de la buse si elle est fournie par la commune.	36,00	36,50	36,50
Pose d'une grille 500 x 500	124,00	126,00	126,00
Pose d'une grille 400 x 400	67,50	68,50	68,50
VOIRIE AUTRES ACCÈS			
La pose d'une ou plusieurs buses est à la charge du demandeur. Les travaux sont exécutés par la commune. Tarif au mètre linéaire + participation au prix coutant de la buse si elle est fournie par la commune.	28,50	30,00	30,00
CIMETIÈRE			
Cinquantenaire	518,00	518,00	518,00
Trentenaire	127,00	127,00	127,00
15 ans	91,50	92,00	92,00
Concession columbarium - 30 ans - attribution + emplacement	914,00 122,00	914,00 122,00	914,00 122,00
Concession columbarium - 15 ans - attribution + emplacement	914,00 86,00	914,00 86,00	914,00 86,00
DROIT DE PLACE			
Tarif au mètre linéaire	0,70	0,70	0,70
Déballage occasionnel - camion de moins de 12 m	12,00	12,00	12,00
Déballage occasionnel - camion de plus de 12 m	16,00	16,00	16,00
PHOTOCOPIES POUR LES PARTICULIERS			
Carte 10 photocopies	2,50	2,50	2,50
La photocopie (A4 et A3)	0,25	0,25	0,25
Le fax (par appel)	0,50	0,50	0,50

Monsieur le Maire précise que les tarifs de location de la salle municipale, pour l'année 2018, ont été fixés en fin d'année dernière et, qu'en ce qui

concerne l'année 2019, des travaux dans la salle étant envisagés, aucune location ne sera possible à partir du 1^{er} février 2019.

FERMETURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Fermeture de la mairie et de l'agence postale communale tous les samedis matin à compter du 14 juillet et jusqu'au 25 août inclus.

JARDINS FLEURIS

Le 21 avril dernier, s'est déroulée la cérémonie de récompenses des jardins fleuris de l'année 2017. Chaque année, les inscrits aux jardins fleuris nous accueillent afin de nous faire partager leurs goûts et savoir faire.

C'est l'occasion pour les membres de la commission composée d'élus et de personnes non élues d'échanger et de passer un moment de convivialité.

Les visites des jardins ont lieu généralement dans le courant des mois de mai et juin. N'hésitez pas à vous inscrire au secrétariat de la mairie pour 2019.



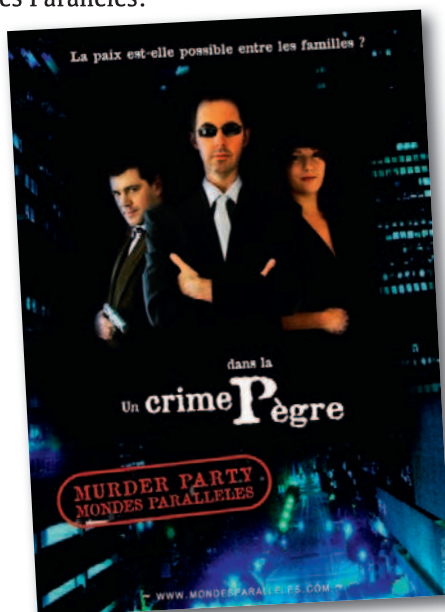
STATIONNEMENT DANS LA COMMUNE

Merci aux usagers de considérer les places de stationnement des deux côtés de la Place Sainte-Anne comme des stationnements temporaires destinés aux commerces, aux entrées et sorties école et périscolaire.

Pour rappel, un stationnement réservé au covoiturage est matérialisé au parking situé entre le Tenu et le Restaurant le Lion d'Or. Nous rappelons également aux usagers des transports LILA qu'ils doivent stationner sur ce parking dédié ou sur la place du Haras, côté opposé de l'église, cela dans le but de ne pas occuper toute la journée les places de stationnement temporaire de proximité.

JEU GRANDEUR NATURE

Le 1^{er} septembre prochain la commune de VUE propose un Jeu Grandeur Nature intitulé « Un crime dans la Pègre » et organisé par l'association Les Mondes Parallèles.





BIBLIOTHÈQUE LA PAUSE LECTURE

Votre commune dispose d'une bibliothèque municipale « LA PAUSE LECTURE », 11 route de Nantes.

Devenir membre lecteur est entièrement gratuit. Votre inscription permet d'emprunter 5 ouvrages à la fois pour une durée de 4 semaines.

Vous pourrez choisir parmi un large choix d'environ 5 000 livres :

- des albums pour les enfants
- des bandes dessinées enfants, adolescents et adultes
- des romans, des policiers
- des documentaires sur une multitude de sujets (histoire, géographie, sciences, animaux, etc.)

2 postes informatiques avec accès Internet sont à votre disposition avec possibilité d'impression. Régulièrement, l'équipe de bénévoles organise



plusieurs fois dans l'année des animations sur des thèmes ludiques.

● Les horaires d'ouverture :

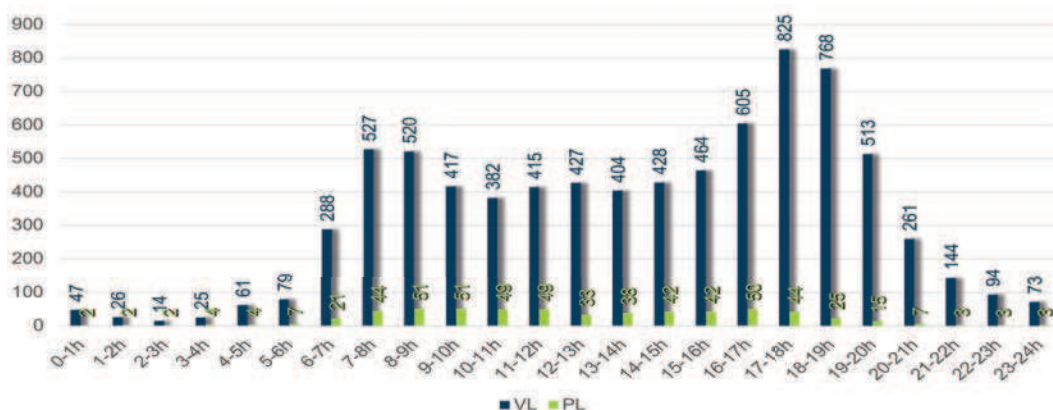
Mardi et vendredi de 16 h 00 à 17 h 30

Mercredi et samedi de 10 h 30 à 12 h 00.



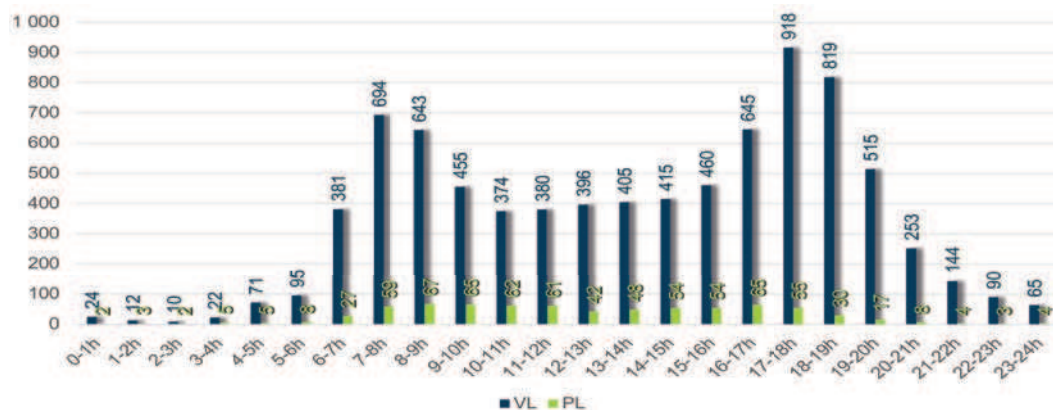
LA TRAVERSÉE DE VUE

Trafic moyen journalier annuel TV/PL (TMJA) - Mars 2018



Le trafic moyen journalier annuel (TMJA) d'une section routière est obtenu en calculant la moyenne sur une année du nombre de véhicules circulant sur cette section, tous sens confondus, au cours d'une journée y compris tous les samedis, dimanches, jours fériés et veille de jours fériés (extraction mensuelle).

Trafic moyen jours ouvrés TV/PL (TMJO) - Mars 2018



Le trafic moyen jours ouvrés (TMJO) d'une section routière est obtenu en calculant la moyenne sur une année du nombre de véhicules circulant sur cette section, tous sens confondus, au cours d'une journée en excluant du calcul tous les samedis, dimanches, jours fériés et veille de jours fériés (extraction mensuelle).

RD 723 - déviation de Vue calendrier prévisionnel des travaux		2018						2019						
		juin	juil.	août	sept.	nov.	nov.	déc.	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin
Terrassements et chaussées	section courante déviation													
	giratoire RD 723 / RD 67													
	giratoire RD 723 / RD 58 (Croix Marteau)													
Finitions	aménagement paysager													

mise en service

La déviation ouest bientôt en service

Après la mise en service de la route des Carrières fin 2015, le Département a poursuivi les aménagements nécessaires à l'ouverture tant attendue de la déviation ouest de Vue. Après la construction du Pont des Ferrières, il finalise les travaux de terrassement du futur itinéraire qui devrait être mis en service fin

2018. Sauf desserte locale, les poids lourd seront alors interdits de traversée du bourg, qui va bénéficier de nouveaux aménagements. L'ensemble des travaux s'élèvera à 20 millions d'euros.

Source : Conseil Départemental

FAUCHAGE RAISONNÉ

Préserver l'environnement et la sécurité

Afin de protéger la biodiversité, le Département de Loire-Atlantique a recours au fauchage raisonné le long des routes départementales, pratique consistant à respecter le rythme naturel de la végétation tout en veillant à la sécurité des usagers. Lors de l'intervention des agents du Département en bord de route, une vigilance particulière des usagers s'avère nécessaire pour la sécurité de tous.

Le Département assure la modernisation, l'aménagement et l'entretien des 4 300 km de routes départementales de Loire-Atlantique. Pour préserver l'environnement, une démarche de fauchage raisonné des accotements est mise en place chaque année à partir du printemps.

Qu'est-ce que le fauchage raisonné ?

Cette pratique consiste à adapter les périodes et la fréquence de fauchage au rythme naturel de la végétation afin de préserver l'habitat de la petite faune et éviter la repousse trop rapide de l'herbe et des plantes envahissantes. Les sections pouvant présenter un risque pour la sécurité des usagers (intersections, virages serrés...) sont surveillées et traitées en priorité afin de maintenir une bonne visibilité de la route. Grâce à une organisation adaptée, la pratique du fauchage raisonné permet également de



© Coralie Mornet - Département de Loire-Atlantique

limiter les interventions et donc le coût d'entretien pour la collectivité.

Quelles sont les périodes de fauchage ?

Les agents du Département interviennent à trois périodes :

- début mai, lorsque la végétation atteint une hauteur supérieure à 40 cm et pour dégager la visibilité aux carrefours. Seules les zones présentant un risque pour la visibilité sont alors traitées,
- début juin, sur l'ensemble du réseau routier, lorsque la flore arrive à maturité,
- à partir du 15 septembre, pour des actions correctrices ponctuelles sur le réseau.



© Paul Pascal - Département de Loire-Atlantique

Vigilance à l'approche de la zone de fauchage

Les agents du Département entretiennent le réseau routier pour garantir votre sûreté. Merci de veiller à la sécurité de chacun en baissant significativement votre vitesse à l'approche de la zone de fauchage et en doublant uniquement lorsque la route est dégagée.

- Informations sur les conditions de circulation sur les routes départementales, le pont de Saint-Nazaire, les bacs de Loire et les ponts de Mauves-sur-Loire: inforoutes.loire-atlantique.fr



OPAH du Pays de Retz Atlantique

Bénéficiez des aides financières pour faire des travaux dans l'ancien.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Centre de l'Habitat au 02 40 44 99 64.

Relais Assistantes Maternelles

Les 2^e et 4^e mardis de chaque mois de 10h00 à 12h00 dans la salle de l'accueil périscolaire.
Tél. 02 40 82 17 06



Clic pass'ages

(Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

02 51 70 93 37

Le CLIC propose une permanence le 3^e jeudi de chaque mois de 10h00 à 12h00 à la Maison de Santé 8 route de Nantes à VUE.



Cartes de familles nombreuses

La SNCF propose un service d'inscription en ligne sur le site www.voyages-sncf.com



Assistante sociale

Centre médico-social de Sainte-Pazanne, 11 rue de l'auditoire
Tél. 02 28 25 09 80

ADAR

(aide à domicile des personnes âgées)

La responsable du secteur de Vue, Rouans et la Sicaudais est Christel Gry.

Vous pouvez la joindre au 02 40 21 72 86 ou au 06 88 69 68 94. L'antenne se situe à Saint-Père-en-Retz, 40 rue de Pornic.

Permanences à la mairie de VUE le mardi (semaine impaire) de 10h30 à 12h00.



ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES A DOMICILE DEPUIS 1973

Conciliateur de justice

1^{er} et le 3^e mardi de chaque mois de 14h15 à 17h15 à la maison d'accueil et d'informations sociales, allée George Sand au Pellerin.

Prêt de restructuration sociale

Quand les remboursements d'emprunts deviennent trop lourds, pour les propriétaires ou accédants à la propriété, le prêt de restructuration sociale peut permettre un prêt unique de substitution et un étalement des remboursements.

Pour toute information, service conseil logement 02 40 20 10 22. www.scl44.fr

Retz'accueil

Retz'accueil est une « petite unité de vie » pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées. Elle a pour but de leur offrir un accueil et un accompagnement leur permettant de conserver leur autonomie, leur personnalité, leur histoire et leurs liens sociaux. Elle leur permet aussi de continuer à vivre chez elles. Elle peut enfin venir en aide aux familles pour éviter leur épuisement.

Les personnes sont accueillies dans un lieu de vie convivial et chaleureux.

Entrée bd des Régents
à Machecoul près du parking
du centre hospitalier
Loire-Vendée-Océan.
Tél. 02 40 54 20 38.



Transports Lila

Lila est un réseau de transport départemental facile d'accès, efficace, ouvert à tous et pratique un tarif unique à 2 euros le trajet (comprenant le car et la liaison tramway sur Nantes). Les horaires de la ligne 1 sont disponibles en mairie.

Portage de repas à domicile

Service destiné aux + de 60 ans.
Renseignements au 02 40 26 40 72

ABEILLE Pays de Retz Atlantique

Une visite chez des amis, un rendez-vous chez le médecin, une balade à la plage...

Appelez l'Abeille au 02 40 21 80 40.
2 euros l'aller • 2 euros le retour

Les départs : mardi matin, mercredi matin et après-midi, jeudi matin et vendredi matin et après-midi.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles et garçons) doivent se faire recenser au cours du mois anniversaire des 16 ans ou dans les trois mois qui suivent.



Essaims d'abeilles

L'Union des Apiculteurs de Loire-Atlantique récupère les essaims voyageurs sur le département : dans votre jardin, sur vos haies, arbres, appentis...

Appeler le 06 28 28 82 93.

Ce service est gratuit.

Pour tous renseignements vous pouvez appeler la Maison de l'Apiculture 1 Bis rue Fontaine des Baronnie 44100 NANTES au 02 40 71 95 20. Seules les abeilles sont récupérées par les apiculteurs.

JDC JOURNÉE DEFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le recensement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérotés suivants :
- pièce d'identité et livret de famille
3 - Allez dans la rubrique «catégorie des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la «» «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
- pièce d'identité et livret de famille.

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DES SERVICES NATIONAUX

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE GOUVERNEMENT

ÉCOLE LE TENU

Musique et danse : Les élèves de CP-CE1 et de CE1-CE2 ont bénéficié de 8 séances avec une intervenante en danse contemporaine, Nathalie Le Guen. Ils ont travaillé sur le thème du cirque et ont pu préparer des petites chorégraphies par groupe qu'ils ont ensuite présentées à l'autre classe.

Le 5 février, tous les enfants de l'école sont allés voir « Le Ballet Urbain » à Cœur en Scène (Rouans). Ce spectacle était offert par la mairie de Vue. C'était un spectacle musical interactif qui a beaucoup plu aux petits comme aux grands.



Incorruptibles : Les 5 classes de l'école ont participé cette année encore au prix des Incorruptibles. Les enfants ont lu jusqu'à 5 livres sélectionnés et ont choisi, le 18 mai, celui qu'ils ont préféré.

Rencontre chorale : Les élèves de la Grande Section au CE1 ont chanté toutes les semaines de l'année pour préparer les rencontres chorales. Ils présenteront leurs chansons et écouteront les chorales d'autres écoles. La rencontre se passera à Cœur en Scène à Rouans.

Cinéma : Tous les enfants de l'école sont allés 3 fois au cinéma Le Montagnard (à la Montagne) cette année. Ils aiment beaucoup y aller et découvrir des films qu'ils n'ont pas l'occasion de voir autrement.

Piscine : Tous les enfants de la Grande Section au CM2 sont allés à la piscine de l'Aquartz à Sainte Pazanne. Un moment privilégié pour créer ou entretenir un contact serein avec l'eau.

Projet sur les émotions : Depuis 2 mois, un coin des émotions est installé dans le hall de la maternelle. Les enfants peuvent y aller lorsqu'ils se sentent submergés par une émotion. Ils y prennent la bouteille correspondant à leur émotion, lisent des livres sur les émotions et apprennent à gérer ce qui les traverse.

Accueil des nouveaux élèves en Petite Section : Durant les mois de mai et juin, les futurs élèves de Petite Section ont été accueillis une demi-matinée pour faire des activités et se familiariser avec les locaux, les adultes et les enfants de l'école.

Evènements 2018 :

- Vote des incorruptibles : vendredi 18 mai
 - Rencontre chorale : vendredi 15 juin
 - Fête de l'école : samedi 16 juin
 - Sortie à Nantes pour toutes les classes : fin juin
 - Olympiades : début juillet
 - Rentrée scolaire : lundi 3 septembre
 - Rentrée septembre 2018
- Inscriptions en mairie aux heures d'ouverture.

Horaires rentrée scolaire 2018-2019 :
lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h45 - 16h15

● Pour plus d'informations :

ce0440975w@ac-nantes.fr • 02 40 64 24 52



ÉCOLE SAINTE-ANNE

Ça bouge à l'école Sainte-Anne!



Vie
scolaire

« Jeu » bouge, projet de l'année à l'école Sainte-Anne, a fait bouger l'ensemble des élèves, l'équipe éducative, sans oublier les parents d'élèves.

L'année scolaire s'achève et voit aboutir le projet mené en ateliers multi-âges, les élèves ont dévoilé à leurs parents, lors de la Fête du Projet, le travail et les découvertes de toute une année.

Ils ont bougé en fabriquant leurs propres jeux de cour, en dansant avec Manoëlle de l'association Musique et Danse en Loire-Atlantique, en swinguant à la kermesse, en nageant à la piscine de Sainte-Pazanne, en voguant à Piriac-sur-Mer pour les CM, et en découvrant le yoga avec Déborah.

Puis, dans le cadre des « Parcours du cœur », ils ont randonnée avec leurs camarades de l'école Saint-Martin de Rouans, sur un parcours préparé par les bénévoles des Ch'mins creux. Cette journée a été

aussi l'occasion, pour les plus grands, de s'initier aux tous premiers gestes de secours grâce à l'intervention de pompiers et secouristes professionnels. Cette belle année se terminera par une journée ludique et sportive au ParcOfolies de La Baule.

Toute la communauté éducative a également été active et mobilisée autour du nouveau logo de l'école. Lancé à l'automne 2016 grâce à un « portrait chinois », ce projet participatif après une longue phase de recherche créative voit le jour grâce aux coups de crayons de Françoise Gillet.

Ce sont des souvenirs et des idées plein la tête que tous, petits et grands, s'apprentent à profiter de vacances bien méritées avant de repartir vers de nouveaux horizons, avant de vivre de nouvelles aventures. Bel été à tous.



Fabrication d'un jeu de quilles en atelier multi-âges



Un mercredi à la bibliothèque municipale



Arrivée à la piscine



Jeu collectif et coopératif en multi-âges

OGEC ÉCOLE SAINTE-ANNE

L'année scolaire s'achève ainsi que son lot de manifestations.

Le 17 juin s'est déroulée notre randonnée VTT et pédestre. Elle a été créée il y a tout juste 10 ans à l'initiative de parents d'élèves afin de financer des activités pour les enfants de l'école Sainte-Anne. Depuis, chaque année, des bénévoles « mordus de VTT » organisent, débroussaillent les chemins afin d'offrir des parcours de qualité à travers notre belle campagne.

Une équipe motivée s'est ajoutée à l'aventure en proposant en parallèle une randonnée pédestre. « Les Ch'mins creux » ont ouvert la voie, des parents d'élèves, les « extra-pédestres » ont ensuite pris le relais de l'organisation des différents circuits proposés aux marcheurs.



Un grand merci à tous ces bénévoles qui, parents d'élèves ou non, s'investissent toujours autant afin de nous offrir cette manifestation. N'oublions pas non plus les commissaires qui sont fidèles au poste depuis de nombreuses années.

UNC - AFN

Roger Colin vient tout juste d'être médaillé par l'Union Nationale des Combattants au titre du « mérite » à l'échelon argent. Ainsi, une délégation s'est rendue à Orvault où plus d'une cinquantaine de porte-drapeaux avaient convergé pour rendre les honneurs aux récipiendaires. C'est le président départemental Jean-Charles Roland qui a remis cette distinction honorifique aux 6 personnes qui venaient de tous les coins du département. Ainsi ce fut l'occasion de retracer l'historique de l'association UNC créée par Charles Gautier de Charnacé, maire de la commune pendant 49 ans, en 1923. À l'époque, 73 poilus de la première guerre mondiale y avaient adhéré. La section AFN y a été adjointe en 1970 sous l'impulsion de Maxime Avril, alors secrétaire de mairie, avec un effectif de 38 anciens combattants. Puis c'est Jean Gouard qui prendra la relève avant que Roger Colin prenne la succession, il y a déjà plus de 15 ans. « J'étais employé de ferme chez mes parents, j'avais 20 ans, j'étais déjà fiancé, et un jour de décembre 1956, j'ai reçu mon ordre d'incorporation pour le 1er janvier 57. Je suis parti en civil directement pour l'Algérie, via Marseille. J'ai fait mes classes au 1^{er} régiment de tirailleurs algériens à 50 kilomètres d'Oran, à Rolizan, c'était une sorte de commando. Ça ne rigolait pas, il fallait être résistant à tous les points de vue : on rampait tous les

jours par terre, on grimpeait avec tout le barda sur le dos ; on peut dire qu'on en a ch... Je faisais à peine 50 kg quand je suis parti. On faisait des patrouilles de nuit pendant trois mois durant pour nous aguerir. Ensuite, j'ai rejoint mon régiment, au 1-408 RAA à Tizi-Ouzou. C'était une unité conçue à l'origine pour combattre les forces aériennes mais elle a surtout servi au sol, faute d'ennemi aéroporté. On avait des canons antiaériens américains de 105. Nous avions 4 batteries déployées sur le secteur de la grande Kabylie pour contrôler cet axe car le FLN y était très présent ». Après 30 mois de service actif, ponctués d'une seule et unique permission de 19 jours, y compris le transport, « On comptait les jours à l'époque... » Roger sera rendu à la vie civile le 1^{er} mai 1959. « Quelques jours plus tard, les gendarmes du Pellerin étaient chez moi, à la gendarmerie de Vue désaffectée où j'étais déjà locataire, pour me mettre d'office en tant que réserviste de la gendarmerie nationale. Je n'avais rien demandé et j'ai été inscrit sur la liste des appelés jusqu'en 1967. Nous avions connaissance de notre point de ralliement au cas où... Je vais me marier le 6 juin, soit quelques jours seulement après mon retour définitif. » Cette médaille reconnaît l'action bénévole militante de Roger Colin pour la perpétuation du devoir de mémoire au sein de l'UNC qui continue à fédérer de nouvelles bonnes volontés encore actuellement : « nous avons accueilli ces derniers mois plusieurs soldats de France pour apporter du sang neuf et de nouvelles idées à la section. Et ce n'est pas fini... »



Roger COLIN nouvellement médaillé, tient son diplôme en compagnie des membres de sa section : Jean LECHAT, René BERTIN, Jean-Pierre MAZZOBEL et Camille BICHON à la sortie d'une cérémonie départementale.

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes rajeunit

Le Comité des Fêtes de Vue a accueilli encore cette année de nouveaux membres, du sang neuf pour cette association trentenaire.

Comme chaque année les membres du Comité des Fêtes, répartis en plusieurs commissions, ont mis du cœur à l'ouvrage pour animer la commune : concours de belote, illuminations de la commune pour les fêtes de fin d'année, location de matériel aux particuliers et aux associations, entretien des chemins et organisation de randonnées, brocante.



Pour l'heure c'est la Brocante du 1^{er} juillet prochain que préparent les bénévoles, elle se déroulera à la Chapelle.

Rendez-vous est donné aussi samedi 4 août

pour la Rando des crêpes, une randonnée semi-nocturne, familiale et gourmande.

● **Pour nous contacter :**

comitedesfetesvue@gmail.com

Pour nous suivre : comitedesfetesvue.jimdo.com

AGENDA :

1^{er} juillet : brocante

4 août : rando des crêpes



FORME ET SANTÉ EN VUE

Voici maintenant trois ans que fonctionne notre association.

Voyons ce qu'en pense et ressent notre animatrice après ces 3 saisons. Valérie Beauchêne se souvient des premières séances de gymnastique douce où 8 personnes étaient présentes ; le temps passant et la satisfaction de ces dames ont fait que ces cours du mercredi matin, de 9h00 à 10h00, sont très fréquentés et avec assiduité.

Les 2 autres cours-jeudi, stretching de 18h00 à 19h00 et musculation de 19h00 à 20h00 ont une fréquentation constante.

Au fil de ces années, notre animatrice a constaté la création de liens entre les adhérentes : la joie et la détente sont au rendez-vous. Les participantes viennent pour le sport, le bien-être, et entre elles se créent des liens.

Valérie pense que le fait qu'elle considère chacune de la même façon quel que soit son âge, son corps, sa tenue est important pour l'ambiance. Les

« galettes des rois » et de l'assemblée générale sont des moments favorables aux échanges entre toutes. Conclusion de notre animatrice sportive : « on continue ainsi car les activités correspondent aux besoins des adhérentes »...

Inscriptions 2018-2019 : salle municipale de 18h00 à 20h00 le jeudi 6 septembre.

● **Informations :** 06 48 72 15 36 ou 06 89 90 87 50
Les cours ont lieu pendant l'année scolaire, les mêmes jours.



VUE SUR LE MARAIS

Vue sur le marais : partageons tous ensemble l'histoire de notre commune.

L'histoire locale et la généalogie vous intéressent ? Rejoignez-nous.

Tous les jeudis après-midi, y compris cet été, une petite équipe de bénévoles se réunit à la bibliothèque municipale pour dépouiller, recenser et rendre compte de l'histoire de notre commune afin d'en informer la population.

À ce titre, les derniers exemplaires de notre bulletin n° 1 sont encore disponibles à la vente au prix de 5 euros et nous planchons déjà sur le n° 2.

Le premier samedi matin de chaque mois (de 9 h 00 à 12 h 00), un temps spécifique est accordé à la généalogie. Nous pouvons vous aider à démarrer votre arbre ou à avancer à l'aide de nos travaux de recherches et des outils en ligne. De belles surprises vous attendent et nous sommes là pour vous y initier.

L'actualité de l'association :

Le 29 juillet « Opération Sac de blé » : Vue sur le marais participe à cette animation et à cette occasion une magnifique exposition sur les « Métiers d'Antan », prêtée par la Société des historiens du Pays de Retz, permettra aux visiteurs de passer un agréable moment. Nous tiendrons aussi à votre disposition de la documentation issue de nos archives qui sont aussi les vôtres.

Le samedi 15 septembre « les journées du patrimoine » : nous vous invitons à la découverte des nombreux commerces et artisans qui ont fait la vie économique et sociale de la commune du siècle dernier jusqu'à nos jours.

Commémoration de l'armistice 14/18 : Pour cette dernière année du Centenaire, plusieurs animations seront proposées durant la première quinzaine de novembre.



Nous allons aider les enfants des deux écoles à faire leur propre arbre généalogique et à retrouver les membres de leur famille ayant participé à la Première Guerre Mondiale. L'idée étant de retrouver pour chacun, le livret militaire décrivant le poilu et son parcours. Chaque fiche sera plastifiée et trouvera sa place sur l'arbre de la Mémoire qui sera exposé durant toute cette période. Nous proposons à l'ensemble de la population d'y participer aussi et nous pouvons aussi vous aider à retrouver vos aïeux ayant participé à la Grande Guerre.

Un concert autour des chants de Poilus viendra clôturer la soirée du vendredi 9 novembre avec « Les Camaros de la Poiluse »

L'histoire de Vue vous intéresse : rejoignez-nous !

Vous êtes cordialement invité à venir nous rejoindre pour participer en toute simplicité à nos recherches. Si vous avez des documents, des papiers, des cartes postales, des objets, des témoignages sur le temps passé, n'hésitez pas à les partager avec nous.

Pour suivre notre actualité, n'hésitez pas à vous inscrire sur notre site internet et notre page FB.

● Pascal Rabevolo au 0649228845

Site internet de l'association :

<http://vuesurlemarais.wixsite.com>

Vue sur le Marais souhaite apporter son soutien auprès de nos anciens, qui sont la mémoire vivante de notre commune.

Vue sur le Marais propose aux personnes intéressées la réouverture d'une section qui reprendrait la suite des après-midis récréatifs qu'organisait autrefois le Cercle du Marais. Pour présenter à la Municipalité ce complément d'activité de l'association, il nous faudrait connaître tout d'abord le nombre de personnes intéressées. Cette enquête est ouverte dès ce jour, et vous pouvez vous inscrire et nous donner votre avis : Soit à notre permanence le jeudi après-midi en Salle de la Bibliothèque, ou auprès du référent Jean Lechat, joignable au 0952 517 467 ou au 0662 766 549. Après avoir enregistré vos réponses, nous présenterons notre demande auprès du Conseil Municipal, pour établir une convention d'occupation de lieu et de jour du local qui serait attribué. L'appel est lancé.

DON DU SANG

Donnez votre sang Réserves faibles



L'établissement français du sang lance un appel au don. Le niveau de réserves nationales en produits sanguins est faible, comme cela est souvent le cas à cette période de l'année. Il faut augmenter nos réserves en produits sanguins pour couvrir efficacement les besoins des semaines à venir.

Pour savoir ou donner rendez-vous sur :

dondesang.efs.sante.fr

À SAVOIR :

- 1 million de patients sont soignés chaque année grâce au don de sang.
- Pour donner son sang il faut être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg.

- Pour un premier don, munissez-vous d'une pièce d'identité.
- Il est important de bien s'hydrater avant et après un don de sang.

LE DON DE SANG DANS LES PAYS DE LA LOIRE :
LES BESOINS.

- 650 dons sont nécessaires chaque jour.
- Chaque semaine, 140 dons de plaquettes sont nécessaires dans la région
- Chaque semaine, 360 dons de plasmas sont nécessaires dans la région.
- Le donneur de groupe AB est particulièrement recherché car il est donneur universel de plasma.

Venez nombreux, les malades ont besoin de vous. Merci

Monique HOUDOU

PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

Le service Jeunesse de Pornic Agglo propose une programmation variée pour tout l'été !

Vous retrouverez les animations et toutes autres informations (inscriptions, adhésions, programme...) sur le blog de l'animation jeunesse :

<http://www.animationjeunesse.pornicagglo.fr/>

Ces animations sont proposées pour tous les jeunes du territoire Cœur Pays de retz de 11 à 17 ans.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Stéphanie Bonnin, Animatrice Jeunesse par Tél. 06 08 34 37 29 ou par mail : sbonnin@pornicagglo.fr.



ATLANTIC'EAU

COMMENT DÉCELER UNE FUITE ?

Les canalisations après compteur sont sous votre responsabilité en tant qu'abonné au service d'atlantic'eau, votre service public de distribution d'eau potable. Si vous constatez une surconsommation sur votre facture, procédez à ce simple test : si le compteur tourne alors qu'aucune utilisation n'est avérée, vous êtes en présence d'une fuite. Faites vérifier l'ensemble de votre installation par un professionnel. Prenez ensuite contact avec votre distributeur d'eau (références et coordonnées sur votre facture) qui vous indiquera la marche à suivre pour bénéficier d'un plafonnement du montant de votre facture.

N'EN PERDEZ PAS UNE GOUTTE

atlantic'eau
service public de l'eau potable

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
A									
B						■			
C							■		
D		■				■			
E					■				
F				■					■
G		■							
H					■				
I		■					■		
J								■	
K					■				
L				■					

HORIZONTALEMENT

- A - Cri.
- B - Docteur de la loi. Capucin.
- C - Inquiétera. Règle.
- D - Colère. Sans défaut.
- E - Ferme un récipient. Commune française.
- F - Saison. Ville d'Italie.
- G - Comprit.
- H - Vrai. Ville italienne.
- I - Enlèvement. Lanthanide.
- J - Fit souffrir.
- K - Rayons. Mention
- L - Situé. Fourreaux.

VERTICALEMENT

- 1 - Soldats.
- 2 - Couleur de robe. Note. Convers.
- 3 - Boucherais.
- 4 - Langue ancienne. Animaux.
- 5 - Irlande. Fleuve du Viêt Nam. Appareil informatique.
- 6 - Tourbillonnant.
- 7 - En matière de. Capitale. Pièce.
- 8 - Sans effets. Métal.
- 9 - Étranger. Ventilées.

ÉNIGME: Paul et Victor ont exactement la même somme d'argent de poche. Combien Paul doit-il donner à Victor pour que celui-ci ait 10 € de plus que lui en tout ?

SUDOKU FACILE

4				5		8	9	
			7				3	
	6	9	8	3	4			
	4	5	1	2		6		
	1	3				9	4	
		8		9	3	1	2	
			9	4	5	7	1	
	9				7			
	2	4		6				9

SUDOKU DIFFICILE

	8		3					2
	5		2		7		4	
		6			1			
		4	6					3
		8				9		
1					4	8		
			7			4		
	1		4		6		7	
8					5		9	

Agenda 2018

juillet

Dimanche 1^{er} Brocante
organisée par le Comité des Fêtes

Dimanche 29 opération Sac de Blés
organisée par Vue sur le Marais

août

Samedi 4 Rando des crêpes
organisée par le Comité des Fêtes

septembre

Samedi 1^{er} Jeu Grandeur Nature
organisé par la commune de Vue

Lundi 3 Rentrée scolaire

Samedi 15 Journée du patrimoine
organisée par Vue sur le Marais

novembre

1^{re} quinzaine Commémoration de l'Armistice